

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2009-03-006/MJ du 4 mars 2009 portant nomination d'un membre de la commission d'évaluation des produits et prestations mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : SASX0930216S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 4 mars 2009,
Vu la décision 2008-03-035 du collège de la Haute Autorité de santé du 19 mars 2008 portant nomination des vice-présidents et membres de la commission d'évaluation des produits et prestations mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

M. le professeur Reix Thierry est nommé membre titulaire ayant voix délibérative de la commission d'évaluation des produits et prestations mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale, en remplacement de M. le professeur Goeau-Brissonnière Olivier, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.

Fait à Saint-Denis, le 4 mars 2009.

Pour le collège :
Le président,
PR L. DEGOS